

Résultats d'un programme de suivi de l'avifaune nidificatrice urbaine : l'exemple de Bruxelles de 1992 à 1998

par Anne WEISERBS et Jean-Paul JACOB¹

L'avifaune nidificatrice fait l'objet de multiples programmes de surveillance en Europe. Elle est traitée seule ou en même temps que d'autres groupes zoologiques et botaniques, comme c'est le cas en Wallonie. En général ces programmes concernent pour l'essentiel les zones rurales et forestières. Peu de systèmes de surveillance ciblent les entités urbaines, pourtant en développement continu.

L'enjeu de la surveillance de l'avifaune dans une zone urbaine est d'appréhender les multiples facettes que prend la "nature" en ville. Le cas de la Région Bruxelles-Capitale a pu être développé dans le cadre du programme d'inventaire et de surveillance de la biodiversité mis en place à partir de 1992 par la Fédération des Banques de Données Biogéographiques (F.B.D.B.) à la demande de l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (I.B.G.E.). Dans ce contexte, plusieurs axes de travail ont été proposés par Aves (J.-P. Jacob) et mis en oeuvre grâce au travail de coordination de Jean Paul Fouarge, Jean-Marc Couvreur et Geoffroy De Schutter de 1992 à 1995, puis de A. Weiserbs et Jean-Paul Jacob à partir de 1996 :

- l'inventaire de base étant acquis (l'Atlas de Bruxelles - RABOSÉE *et al.*, 1995, éd. Aves), le suivi des effectifs de nombreuses espèces a été assuré avec la collaboration du réseau d'observateurs bruxellois;
- des enquêtes ciblées ont permis d'aborder l'étude causale des facteurs influençant négativement l'avifaune;
- enfin, des inventaires semi-quantitatifs de sites (zones semi-naturelles et parcs) permettent d'en suivre l'évolution.

Les deux premières facettes du programme peuvent se résumer comme suit.

1. Le suivi de l'avifaune nicheuse.

Une méthode unique ne pouvant être appliquée à la centaine d'espèces nicheuses trouvées lors de l'Atlas de 1989-1991 (Rabosée *et al.*, 1995), il était nécessaire de combiner plusieurs approches:

- La plupart des espèces terrestres "communes et répandues" sont suivies depuis 1992 par un échantillonnage utilisant la technique des IPA (Indices Ponctuels d'Abondance) avec deux passages annuels de 15'. Ce suivi annuel permet d'analyser l'évolution du tiers des espèces bruxelloises mais également de suivre l'occupation des habitats et de répondre à d'autres questions soulevées lors de l'exécution du programme (par exemple,

(1) Centrale Ornithologique Aves, 36 rue de la Régence, B - 4000 Liège, courriel aves-coa@infonie.be

l'évolution de la présence des cavernicoles en rapport avec la progression de la Perruche à collier (*Psittacula krameri*).

- Des espèces rares ou devenues rares font l'objet de campagnes d'inventaire particulières. Ce fut, par exemple, le cas en 1996 pour le Hibou moyen-duc (*Asio otus*) en forêt de Soignes et pour une série d'oiseaux arboricoles en déclin dans les parcs et bois de la Région.
- D'autres espèces font l'objet d'inventaires périodiques. Les oiseaux d'eau sont recensés tous les trois ans sur l'ensemble des sites humides bruxellois (environ 85), avec des contrôles plus fréquents sur la vingtaine de sites principaux. Pour leur part, les Hirondelles de fenêtre (*Delichon urbica*) sont dénombrées chaque année; cette fréquence se justifie par le déclin de l'espèce, qui ne compte plus guère qu'une soixantaine de couples nicheurs dans l'agglomération.

2. Problématiques ciblées.

Les résultats ornithologiques mettent en évidence des régressions d'espèces, des interactions entre espèces ou groupes d'espèces et des problèmes liés à l'occupation des habitats disponibles. Ces constats permettent de pousser les investigations et notamment de savoir dans quelle mesure prédomine l'action de facteurs locaux et/ou urbains. A ce titre, Bruxelles doit être replacée dans un contexte régional plus large. Plusieurs exemples illustrent les approches ciblées.

- Régression d'espèces forestières

Le déclin ou l'accentuation du déclin de plusieurs espèces a été mis en évidence par les points d'écoute dès 1994. Ce signal a décidé d'un nouvel inventaire exhaustif d'un quadrat forestier, étudié à plusieurs reprises depuis 1970 dans une vaste étendue de vieille hêtraie à Boitsfort. Les résultats de 1995 (COUVREUR et JACOB, 1996 - *Aves*, 33 : 11-19) ont entre autres permis de situer l'évolution de plusieurs espèces dans une perspective temporelle à moyen terme et de montrer qu'il ne s'agissait pas de fluctuations à court terme. En 1996, la recherche d'une série d'espèces à l'échelle de la partie bruxelloise du massif sonien a abouti à un constat alarmant puisque le Pipit des arbres (*Anthus trivialis*), le Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) et le Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*) ne se rencontrent plus que de manière anecdotique (<5 cantons/16 km²), tandis que le Coucou (*Cuculus canorus*), la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) et le Lioriot (*Oriolus oriolus*) semblent avoir disparu.

- Incidence du bruit dû au trafic autoroutier

La diminution drastique de plusieurs oiseaux forestiers nous a amenés à examiner l'hypothèse d'une possible perturbation due au bruit résultant de l'intensité du trafic routier (phénomène mis en évidence par des recherches néerlandaises). L'étude de la répartition des cantons le long de trois transects en forêt de Soignes a été réalisée en 1996 (WEISERBS & JACOB, en prép.). Une relation linéaire entre l'intensité du bruit et la densité d'oiseaux nicheurs a été mise en évidence, indiquant que cette forme de pollution réduit la surface

et la qualité des habitats exploitables par l'avifaune. Il est cependant probable que ce facteur ne joue qu'un rôle aggravant dans l'évolution observée au niveau de l'avifaune.

- *Importance d'habitats: le cas des clairières forestières*

Dans le cadre plus large de l'évolution de la forêt de Soignes, le rôle des clairières forestières pour la conservation de certaines espèces a été étudié à partir de 1996, en particulier près de Notre-Dame-au-Bois (Auderghem). La richesse spécifique remarquable mise en évidence en 1996 (JACOB, 1996 - *Aves*, 33 : 221-228) n'est pas sans rappeler celle qu'avaient jadis des sites semi-naturels péri-forestiers (plateau de la Foresterie à Boistsfort, Kauwberg à Uccle, etc.). Quelques oiseaux devenus rarissimes à Bruxelles y ont été retrouvés (Traquet pâtre *Saxicola torquata*, Bruant jaune *Emberiza citrinella*, Locustelle tachetée *Locustella naevia*...). En outre, la densité élevée du peuplement, supérieure à celle de la futaie "cathédrale", suscite des questions en matière de gestion future de la forêt. Dans celle-ci, les différents stades des séries devraient être représentés de manière équilibrée, depuis les stades initiaux des clairières jusqu'aux boisements matures. Il est donc opportun de créer en rotation, au fur et à mesure de l'exploitation des actuels massifs âgés, des clairières assez étendues dans lesquelles la régénération naturelle jouerait un rôle significatif tout en permettant l'installation transitoire d'espèces héliophiles presque éteintes à Bruxelles.

- *Les oiseaux exotiques*

La multiplication des espèces nidificatrices et l'augmentation de leurs populations est un phénomène qui touche de plus en plus de cités. Les données accumulées depuis 1992 sont complétées par une enquête particulière en 1998, visant à la fois les oiseaux d'eau introduits (Ochette d'Égypte *Alopochen aegyptiacus*, Canard mandarin *Aix galericulata*, Bernache de Magellan *Chloeophaga picta*...) et deux psittacidés nicheurs (Perruche à collier et Perruche jeune-veuve, *Miyopsitta monacha*). L'objectif est notamment de déterminer l'évolution des effectifs, de la distribution et de l'occupation des habitats. Ceci devra fournir des éléments de nature à cerner des nuisances éventuelles vis-à-vis des espèces indigènes et de l'environnement.